



Point sur les négociations depuis le début de l'année scolaire Altrad 2023/2024



L'exercice comptable depuis le nouvel actionnaire est de septembre à fin août de l'année suivante comme l'année scolaire que nous connaissons tous, c'est la raison pour laquelle nous utilisons le terme année scolaire Altrad. Ce tract a pour but de vous exposer le travail de la CGT sur les différents sujets impactant les salariés, comme la mise en place de la nouvelle convention collective et la négociation d'accords d'entreprise.

- Amélioration de la nouvelle CCN (Convention Collective Nationale) que les traitres ont signé :
 - Maintien de la majoration pour travail exceptionnel de nuit **100%**, alors qu'avec la CCN **25%**.
 - Augmentation de la majoration à **150%** en cas de travail un jour férié, alors qu'avec la CCN **50%**.
 - Valeur du point utilisée pour le calcul de la prime d'ancienneté portée à 5,70€, ce qui permet de limiter l'impact de la nouvelle convention collective nationale pour les salariés qui ont moins de 17 ans d'ancienneté.
 - Négociation et signature d'un avenant à l'accord RTT pour que les cadres aient la possibilité de ne plus être forfaitisés.
 - Négociation et signature d'un accord pour poser nos CP jusqu'à fin mai de l'année suivante, alors qu'avec la CCN ça s'arrête fin avril.

- Négociation et signature d'un accord handicap alors qu'il n'y a plus d'obligation légale de le faire.
- Négociation et signature d'un accord de participation égalitaire que vous soyez directeur ou ouvrier.
- Prime pour les sédentaires doublée à **400 €**.
- Prime de vacances portée à **400 €** au lieu de **300 €**.

- Point sur les thèmes des accords en cours de négociations :
 - Pour les assimilés-cadres devenus cadres avec la nouvelle CCN afin qu'ils ne soient pas perdants financièrement, certains ont un véhicule de service, d'autres un déplacement. Le but est d'harmoniser pour tout le monde.
 - Les jours de congés supplémentaires obtenus lorsque l'on fractionne ses congés payés, sont remis en causes.
 - La classification qui a été mise en place à la suite de la nouvelle CCN ne fait que nous dévaloriser, plus de reconnaissance de notre expérience, de notre savoir-faire et plus d'évolution dans notre métier. Aujourd'hui notre objectif est de mettre en place plusieurs niveaux par métiers.

N'hésitez pas à dialoguer avec vos élus CGT sur tous ces sujets ou d'autres problématiques que vous pourriez rencontrer.



Regardez la vidéo en flashant ce QR CODE

